



**ADMINISTRATION CANTONALE  
DES IMPÔTS**

Route de Berne 46  
1014 Lausanne

Nos bureaux se trouvent :  
Rue Caroline 9bis, Lausanne  
T 41 21 316 20 65  
F 41 21 316 28 98

Affaire traitée par :  
[info.empis@vd.ch](mailto:info.empis@vd.ch)

N/réf.: ACI  
A rappeler dans toute correspondance

V/réf.:

Lausanne, le 2 décembre 2009

**Impôt à la source : Nouvelle directive concernant la Liste Récapitulative (LR)**

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la Confédération a introduit un nouveau numéro AVS comportant 13 positions au lieu de 11 et l'a attribué d'emblée à tous les habitants de ce pays. Cet élément obligeant les administrations à adapter leurs logiciels, l'ACI a fait évoluer la procédure de déclaration concernant les sourciers ; cette automatisation permettra, en outre, de renforcer la qualité des services.

L'employeur de contribuables assujettis à l'IS dispose dès aujourd'hui – **et exclusivement** – de trois voies possibles :

- **La passerelle de transmission de fichiers** où sont déposés uniquement des fichiers **xml** (solution optimum dès 50 employés),
- **La passerelle de saisie web**, fenêtre sécurisée extranet de saisie informatique automatisée (solution optimum de 1 à 50 employés),
- **Le formulaire papier « Liste récapitulative »** pour employeurs non informatisés, à remplir lisiblement à la main (attention : maximum de 14 employés dès le 1.1.2010).

En conséquence, nous vous rendons attentif au fait que des listes imprimées tels que word, excel, pdf, etc... **ne seront plus** acceptées dans le courant de l'année 2010 par nos machines et seront donc retournées à l'expéditeur. Il en sera de même pour les listes manuscrites non établies sur le formulaire ad hoc fourni par l'ACI.

Si vous souhaitez opter pour la **passerelle de transmission de fichiers**, nous vous recommandons de vous adresser à votre fournisseur informatique lequel, de manière très simple, vous permettra de **générer un fichier xml** que vous déposerez sur notre passerelle. Toutes les informations sont données sur notre site [www.vd.ch](http://www.vd.ch).

Si vous optez pour la **passerelle de saisie web**, vous pouvez vous inscrire sur notre site [www.vd.ch](http://www.vd.ch) thème, impôt, impôt à la source (passerelle-employeurs/passerelle-de-saisie-web).

Pour tout complément d'information, la hotline : [info.empis@vd.ch](mailto:info.empis@vd.ch) reste à votre disposition.

Administration cantonale des impôts

Ph. Maillard  
Chef de service

E. Horisberger  
Directeur administratif